

CHALLENGE DIAMANT

de la FFBS




Fiche explicative

du Challenge Diamant de la FFBS

Le Challenge "Diamant" de la Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS) représente un élément fondamental de son plan de développement. Il constitue un outil destiné à fidéliser les jeunes licenciés des clubs affiliés à la fédération mais aussi à les aider à attirer leurs amis et copains susceptibles de devenir de nouveaux pratiquants des sports de batte. Ce projet vise néanmoins à évaluer le niveau de pratique des enfants des écoles de sport de batte en le "sanctionnant" à la fois par un diplôme mais également par un signe distinctif qu'il pourra coudre sur un tee-shirt. Ces épreuves ne se veulent, en aucun cas, discriminatoires mais comme un outil d'animation à la disposition des clubs.

Pour mener à bien cette activité, la FFBS met à disposition des clubs divers éléments:

- Une fiche d'inscription club. Elle est à retourner dûment remplie et signée par le ou la président(e) du club ainsi que par l'éducateur ou Brevet d'Etat qui fera passer les différentes épreuves. Par ce biais le club et la Fédération s'engagent mutuellement l'un envers l'autre, le premier à proposer une organisation et animation de qualité, et pour la Fédération de fournir les diplômes, écussons, mais aussi tous les documents nécessaires à la bonne organisation du Challenge Diamant.
- Une fiche d'inscription individuelle récapitulative pour chaque enfant à la disposition du club.



- Les fiches techniques approuvées par la DTN permettant de valider un niveau de pratique. Seules les épreuves indiquées dans ces fiches ouvrent le droit au Challenge. Le club devra les archiver et en transmettre une copie pour chaque enfant avec la fiche bilan sous forme électronique à la Fédération.

- Une fiche bilan de la session, sous la forme d'un fichier "Excel", que le club devra retourner à la Fédération dûment remplie afin que celle-ci lui expédie les diplômes et écussons relatifs aux niveaux passés.

- Des passeports Challenge Diamant destinés aux enfants et dans lesquels ils pourront consigner les notes obtenues lors des différentes épreuves correspondant au niveau passé. Ce passeport sera la propriété du licencié et il devra être utilisé lors de chaque passage d'un nouveau niveau de pratique. Un poster explicatif sera joint à ce passeport.

- Une affiche relative au projet sera expédiée aux clubs inscrits.

Cet outil, est le vôtre, je souhaite qu'il soit le moyen de fidéliser les jeunes pratiquants de votre club, mais aussi qu'il soit un des vecteurs du développement de votre club, favorisant les échanges parents-enfants-club.

Bien sportivement,

Denis-Didier Rousseau

Vice Président FFBS en charge du Plan de Développement